

que nous puissions vraiment comparer les résultats des dépenses de l'année avec les projections exposées dans la nouvelle présentation du Budget des dépenses.

A propos des prévisions budgétaires de cette année, je ne sais pas encore très bien quel sera le montant réel des dépenses. Selon le Précis d'information n° 1, en effet:

Les prévisions de dépenses totales, qui se chiffrent à \$76.3 milliards en 1982-1983, dépassent de 11.7 p. 100 celles de 1981-1982.

Selon le Précis d'information n° 4, cependant:

Le Budget principal des dépenses de 1982-1983 déposé aujourd'hui prévoit \$72,935 millions de dépenses budgétaires, soit une augmentation de \$9,503 millions ou 15 p. 100 par rapport au Budget principal de 1981-1982.

Je suppose qu'il ne s'agit que d'une différence de 4 milliards en termes de dollars réels, ce qui peut ne pas représenter grand-chose dans le contexte global des dépenses du gouvernement fédéral, mais bien des députés ont du mal à comprendre ce qui se passe vraiment quand ils sont confrontés à de pareilles contradictions. L'information doit circuler de façon plus libre et plus logique que ce n'a été le cas jusqu'à maintenant.

Je le répète, sous la direction du président du Conseil du Trésor, le bureau du contrôleur général a fait du progrès. Il s'est bien comporté jusqu'à maintenant, mais il faut que cela continue.

Je m'inquiète énormément des sommes fabuleuses que l'on consacre au service de la dette. Environ 23 p. 100 de la totalité des débours du gouvernement que l'on nous présente aujourd'hui sont consacrés au service de la dette publique, ce qui représente une somme phénoménale. Sur l'ensemble des recettes fiscales, un dollar sur cinq est consacré au remboursement de la dette nationale. Je pense que les députés accordent beaucoup d'importance au remboursement de cette dette, mais le gouvernement s'y prend de bien curieuse façon pour la rembourser. Ce qui me préoccupe, c'est qu'il se décharge de ce fardeau sur les gouvernements provinciaux et municipaux.

Au total, le gouvernement a alourdi la dette publique d'environ 81 milliards de dollars jusqu'à maintenant et il s'efforce de la réduire en transférant certaines responsabilités aux gouvernements provinciaux et municipaux. On pense aussitôt au financement des programmes établis. Au cours des cinq prochaines années, les transferts aux provinces seront réduits de 5,7 milliards de dollars environ. On voit déjà les résultats du transfert de responsabilité. La compression des contributions fédérales au titre des services communautaires, il y a un an et demi, a placé dans l'embarras bon nombre de municipalités dans l'ensemble du pays. Quant à la surveillance des dépenses, c'est un fardeau supplémentaire pour les provinces et les municipalités, alors qu'elle montre sous un jour favorable la situation financière du gouvernement fédéral. D'autre part, celui-ci tente d'échapper aux paiements statutaires reliés au tarif du Pas du Nid-de-Corbeau.

En ce qui a trait aux années-personnes, la situation est quelque peu trompeuse. La réduction de la participation fédérale nous semble importante. Au moins 60,000 emplois ne relèvent plus du Conseil du Trésor, mais bien des sociétés de la Couronne, ce qui nous ramène à la grave question que soulevait le député de Nepean-Carleton (M. Baker). Il nous faut légiférer sur les sociétés de la Couronne, parce que le Parlement se voit

Budget principal des dépenses

de plus en plus amputé de ses responsabilités; il en est même ainsi pour le gouvernement, dans une certaine mesure. Des sociétés de la Couronne sont en train d'assumer cette responsabilité. En tant que membre du comité des comptes publics, je sais d'après les dernières nouvelles qu'environ 464 sociétés de la Couronne sont inscrites à quatre annexes différentes, soit A, B, C et D, et que leur nombre ne cesse de grandir.

M. Nielsen: Nous ignorons combien elles sont.

M. Anguish: Quelques-unes d'entre elles pourraient, je suppose, être considérées comme des agences établies de telle sorte que le gouvernement fédéral en est actionnaire, mais ces agences ne figurent pas comme sociétés de la Couronne. Une loi sur les sociétés d'État s'impose donc. Nous devons savoir si les sociétés de la Couronne appliquent la politique nationale. Expriment-elles les vœux du gouvernement et ceux du Parlement? Comment devons-nous, en tant que parlementaires, examiner soigneusement l'activité d'un grand nombre des sociétés de la Couronne? On en crée de plus en plus. Les deux nouvelles sociétés de la Couronne en formation sont pour les postes et les musées. Il a été annoncé que 185 millions vont être consacrés à la création de deux nouveaux musées pour permettre la conservation d'artefacts qui sont en train de se détériorer. En fait, certains journalistes ont parlé de honte nationale à propos des musées.

• (1550)

Je ne me prononce pas sur la question de savoir si c'est une bonne ou une mauvaise idée de créer ces sociétés de la Couronne. On le verra à l'épreuve. En tout cas elles n'auront pas de comptes à rendre à l'opinion, si le gouvernement ne change pas de voie.

J'ai eu une mauvaise surprise lorsque le nouveau responsable de la Société canadienne des Postes a comparu devant le comité permanent des comptes publics alors que le Vérificateur général s'y trouvait également. Les témoignages nous ont appris que le Vérificateur général va être covérificateur, avec une entreprise privée, de cette société de la Couronne pendant deux ans. Nous avons également appris que le premier ministre (M. Trudeau) avait écrit au Vérificateur général, pour lui dire—je paraphrase un peu—qu'il ne devait pas compter être reconduit comme covérificateur de la Société canadienne des Postes à l'expiration de son mandat de deux ans.

Cela montre bien que le gouvernement s'arroge les attributions des parlementaires à l'égard des grandes dépenses qui se font au nom des contribuables canadiens. Il est prévu qu'il doit y avoir examen des dépenses de ce genre effectuées par les sociétés de la Couronne. Ce procédé donne des chiffres d'années-personnes favorables au gouvernement et aussi des chiffres de dépenses publiques favorables, mais il empêche les parlementaires de savoir ce qui se passe dans beaucoup de sociétés de la Couronne. Nous ne savons pas si elles appliquent la politique nationale ou si elles en font à leur tête. Elles font peut-être du bon travail ou peut-être du mauvais, mais nous n'avons pas accès aux renseignements qui nous permettraient de le savoir.